

Yannick **SIBUT-BOURDE** & Pierre **LEVY**



**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**
ASSOCIÉS

**PROCÈS VERBAL
DESSCRIPTIF**

Yannick **SIBUT-BOURDE** & Pierre **LEVY**
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS

huissiers.avignon@orange.fr - Tél. 04 90 16 44 44
Immeuble le Giotto - 4 Rue Jean Althen - 84000 Avignon

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION IMMOBILIER

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE
ET LE TRENTE-ET-UN OCTOBRE**

A LA REQUETE DE :

LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE LES JARDINS DE LA TRAILLE, dont le siège social est 76 Chemin de la Traille 84700 SORGUES, représenté par son Syndic en exercice, la société A2D IMMOBILIER, immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 802 995 233, dont le siège social est 15 Avenue des Verdeaux 84370 BEDARRIDES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège, et élisant domicile en notre Etude,

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Guillaume FORTUNET, membre de la SCP FORTUNET & ASSOCIES, Avocats associés au Barreau d'AVIGNON, y demeurant Hôtel Fortia de Montréal, 10 Rue du Roi René, qui se constitue pour elle sur la présente poursuite.

EN VERTU DE :

- Jugement rendu le 23 janvier 2024 par le Tribunal Judiciaire d'Avignon, signifié selon Acte de la SAS LEROY-BEAULIEU, ALLAIRE, LAVILLAT, CORNEE, Commissaires de Justices à Argenteuil en date du 1^{er} février 2024, définitif selon certificat de non appel en date du 12 mars 2024.
- PV d'Assemblée Générale de la copropriété RESIDENCE LES JARDINS DE LA TRAILLE en date du 13 mai 2023

Je soussigné Maître Yannick SIBUT-BOURDE, de la Société Civile Professionnelle Yannick SIBUT-BOURDE & Pierre LEVY, Commissaires de Justice associés à la résidence d'AVIGNON, y demeurant Immeuble Le Giotto, 4 Rue Jean Althen,

Procédant en exécution des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution relatif aux procédures de saisie immobilière et de distribution du prix d'un immeuble à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du cahier des charges tendant à la vente aux enchères des immeubles ci-après désignés.

Me suis rendu ce jour, à 14 heures 30, en la commune de SORGUES, n°1181
Chemin de Brantes – Quartier Bécassière, dans un immeuble en copropriété
dénommé « LES JARDINS DE LA TRAILLE », cadastré Section CX n° 1 pour 47 ares
et 81 centiares et Section CX n° 2 pour 14 ares et 01 centiares,

Et dans :

- * Le lot n° 303 composé d'un appartement de type T2 d'environ 42.40 m² avec terrasse dans le Bâtiment C :
Et les 104/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
Et les 462/10.000èmes particuliers au Bâtiment C
- * Le lot n°413 composé d'une zone de stationnement en sous-sol d'environ 12.92 m²
Et les 12/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartenant à :

Monsieur XXX

Etant à l'adresse, je rencontre Monsieur XXX, locataire, qui après lui avoir décliné mes nom, qualité ainsi que l'objet de ma visite, ne fait aucune difficulté pour que je procède à mes opérations.

Le bien saisi consiste en un appartement qui se situe au premier étage de l'entrée C et qui porte le numéro C03.

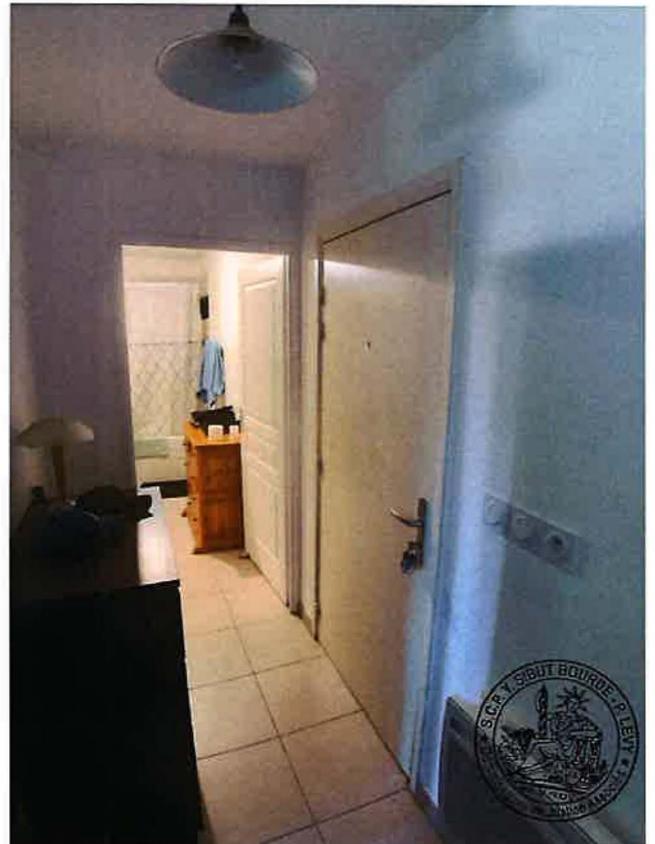
Le logement, qui est orienté Nord/Sud, se compose d'un séjour avec kitchenette, d'une chambre et d'une salle de bains/WC.

On accède à l'intérieur de l'appartement depuis le palier par une porte d'entrée isoplane équipée d'une serrure à quatre points et d'un œilleton qui ouvre directement sur le dégagement d'entrée.



DEGAGEMENT D'ENTREE

Il dessert le séjour et la salle de bains.
Sol et plinthes carrelés.
Murs et plafond peints.
Un point lumineux au plafond.
Un radiateur électrique.
Un tableau électrique.



SALLE DE BAINS/WC

On y accède depuis le dégagement d'entrée par une porte de communication à panneau et il s'agit d'une pièce aveugle.

Un siège WC.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

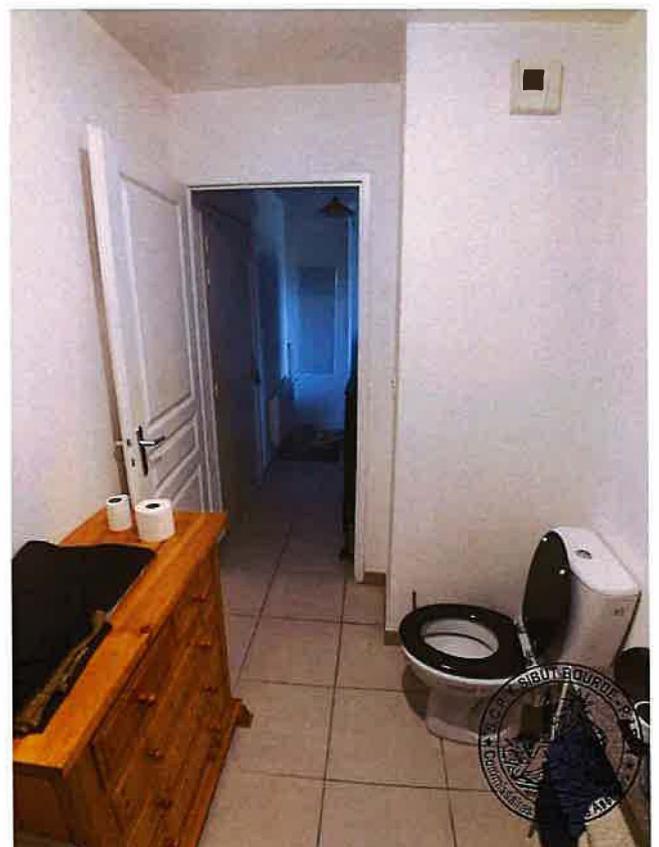
Un point lumineux au plafond.

Un sèche-serviette électrique.

Un lavabo suspendu équipé d'une vasque en faïence avec mitigeur, d'un plan de toilette en mélaminé stratifié marron, le tout surplombé par un miroir qui est éclairé par un point lumineux.

Le côté Nord de la pièce est occupé par une baignoire équipée d'une cuve métallique émaillée, d'un mitigeur avec douchette et d'un tablier faïencé.

Les murs entourant la baignoire sont faïencés aux trois quarts, le reste est peint.



SEJOUR

On y accède depuis le dégagement d'entrée par un grand passage sans porte.

Il dessert la chambre à coucher.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Un point lumineux au plafond.

Un placard mural fermé par deux portes coulissantes en aggloméré qui est équipé d'une barre de penderie et d'étagères de rangement.

Une fenêtre à châssis PVC double vitrage à un vantail fermée par un volet roulant manuel ouvre au Nord sur le balcon.

Une porte-fenêtre à châssis PVC double vitrage à un vantail fermée par un volet roulant manuel ouvre au Nord sur le balcon.

Une aération murale.





KITCHENETTE

Elle occupe le côté Sud-Est du séjour.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints avec un point lumineux au plafond.

La kitchenette est équipée d'une cuisine en mélaminé stratifié de couleur grise qui se compose d'un plan de travail en mélaminé percé par un évier en inox un bac avec égouttoir et mitigeur, d'une plaque de cuisson électrique vitrocéramique à deux feux derrière laquelle se trouve une crédence en inox, d'un point lumineux fixé sous les placards hauts, d'un placard bas à une porte, d'un tiroir, d'un caisson bas pour four électrique, d'un caisson haut pour four micro-ondes, de trois placards hauts à une porte et d'une hotte électrique.

Une VMC murale.

Un placard mural fermé par une porte en aggloméré qui accueille une étagère de rangement et le cumulus électrique sur pied de 150 litres.

Un branchement pour lave-linge.





CHAMBRE

On y accède depuis le séjour par une porte de communication à panneau.
Sol et plinthes carrelés.
Murs et plafond peints.
Un point lumineux au plafond.
Un convecteur électrique.
Une porte-fenêtre à châssis PVC double vitrage à un vantail fermée par un volet roulant manuel ouvre au Nord sur le balcon.
Une aération murale.
Un placard mural, fermé par une porte en mélaminé avec châssis métallique, équipé d'une barre de penderie et d'étagères de rangement.





BALCON

On y accède depuis le séjour et la chambre à coucher par une porte-fenêtre.
Il est délimité à l'Ouest, à l'Est et au Sud par un mur crépi et au Nord par un mur bahut surmonté d'un garde-corps métallique.

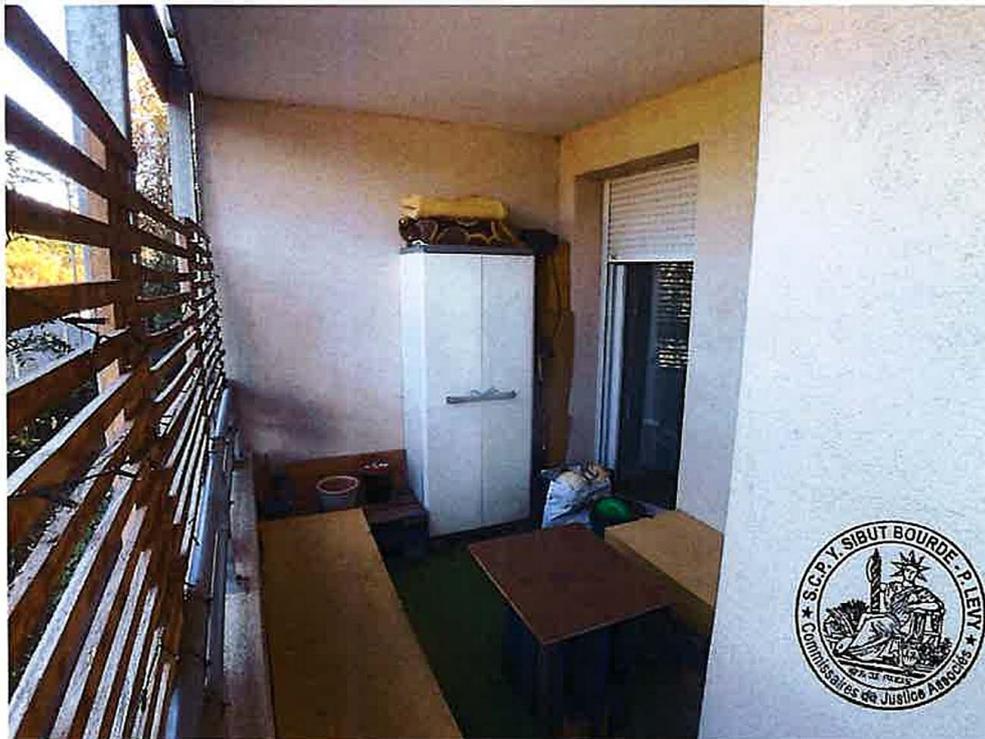
Il est couvert par la terrasse de l'appartement du deuxième étage sauf à son extrémité Ouest.

Sol en dalle sur plot.

Plafond peint.

Un point lumineux mural.

















REMARQUES GENERALES

Monsieur XXX loue l'appartement en vertu d'un bail d'habitation sous seing privé de trois ans en date du 24 février 2021 et qui a pris effet le 27 février 2021.

Il règle actuellement un loyer de 558.52 euros pour l'appartement dont 60€ de charges.

A 15 heures 48, mes opérations de description étant terminées, je me retire ensuite.

Des photographies ont été prises par mes soins et sont annexées au présent.

De tout quoi j'ai dressé le présent Procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

